Bordereau attestant l'exactitude des informations - BORDEAUX - 3302 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 21/10/2026 - 41143 - 2000 B 01640 - 410 702 245 - 3C

Comptes annuels

SAS 3 C

74 Rue Georges BONNAC
Les jardins de Gambetta - Tour 3

33000 BORDEAUX

Exercice clos le : 31 MARS 2024

APE : 9001Z SIRET : 41070224500029



Cabinet Laurent GARCIA
1 ALLEE ELSA TRIOLET

Tel: 0557777900

Fax: 0557777909

33150 CENON

SAS 3 C

74 Rue Georges BONNAC
Les jardins de Gambetta - Tour 3
33000 BORDEAUX

COMPTES ANNUELS au 31/03/2024

	Pages
- Attestation des comptes	*1*
- Soldes intermédiaires de gestion	*2*
- Bilan actif-passif	*3 et 4*
- Compte de résultat	*5 et 6*
- Détail des comptes bilan actif passif	*7 à 10*
- Détail Compte de résultat	*11 à 15*
- Annexe	*16 à 19*
- Liasse 2065	*20 et 21*
- Liasses 2050 à 2059-F	*22 à 39*
- Annexes fiscales	*40 à 43*

Cabinet Laurent GARCIA
1 ALLEE ELSA TRIOLET

33150 CENON
0557777900

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/03/2024 12			Exercice N-1 31/03/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	7 544	7 071	473	1 204	731-	60.71-
	Autres immobilisations corporelles	46 601	36 757	9 844	13 516	3 672-	27.17-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	71 115		71 115	20 770	50 345	242.39
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	7 176		7 176	32 876	25 700-	78.17-
	Total II	132 436	43 828	88 608	68 366	20 242	29.61
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	149 829	7 878	141 951	337 616	195 665-	57.95-
	Autres créances	993 760		993 760	846 464	147 296	17.40
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	1 077 442		1 077 442	1 117 050	39 609-	3.55-
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	39 621		39 621	121 551	81 930-	67.40-
	Total III	2 260 652	7 878	2 252 773	2 422 682	169 908-	7.01-
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 393 087	51 706	2 341 381	2 491 047	149 666-	6.01-

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 7 176
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/03/2024 12	Exercice N-1 31/03/2023 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 7 622)	7 622	7 622		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	762	762		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	1 950 085	1 709 893	240 193	14.05
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	11 710	211 322	199 612-	94.46-
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	1 970 180	1 929 599	40 581	2.10
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	29	40 029	40 000-	99.93-
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 570	106 419	97 849-	91.95-
	Dettes fiscales et sociales	96 834	169 700	72 866-	42.94-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	153 244	13 545	139 699	NS
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	112 525	231 755	119 230-	51.45-
	Total IV	371 202	561 448	190 246-	33.88-
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	2 341 381	2 491 047	149 666-	6.01-
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	371 202	561 448		

ANNEXE

SOMMAIRE

page

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales 16
Permanence ou changement de méthodes 16

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations 17
Etat des amortissements 17
Etat des provisions 18
Etat des échéances des créances et des dettes 18
Evaluation des amortissements 18
Produits à recevoir 19
Charges à payer 19
Charges et produits constatés d'avance 19

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	7 544		
Installations générales agencements aménagements divers	10 731		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	32 413		3 457
TOTAL	50 687		3 457
Autres participations	5 500		50 000
TOTAL	5 500		50 000
TOTAL GENERAL	56 187		53 457

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			7 544	7 544
Installations générales agencements aménagements divers			10 731	10 731
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			35 870	35 870
TOTAL			54 145	54 145
Autres participations			55 500	55 500
TOTAL			55 500	55 500
TOTAL GENERAL			109 645	109 645

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	6 340	731		7 071
Installations générales agencements aménagements divers	6 577	1 349		7 926
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	23 051	5 780		28 831
TOTAL	35 968	7 860		43 828
TOTAL GENERAL	35 968	7 860		43 828

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	731				
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 349				
Matériel de bureau informatique mobilier	5 780				
TOTAL	7 860				
TOTAL GENERAL	7 860				

ANNEXE

Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	4 296	7 026	3 444		7 878
TOTAL	4 296	7 026	3 444		7 878
TOTAL GENERAL	4 296	7 026	3 444		7 878
Dont dotations et reprises d'exploitation		7 026	3 444		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	7 176	7 176	
Clients douteux ou litigieux	8 312	8 312	
Autres créances clients	141 518	141 518	
Impôts sur les bénéfices	725 836	725 836	
Taxe sur la valeur ajoutée	7 635	7 635	
Divers état et autres collectivités publiques	21 718	21 718	
Débiteurs divers	238 571	238 571	
Charges constatées d'avance	39 621	39 621	
TOTAL	1 190 386	1 190 386	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	8 570	8 570		
Personnel et comptes rattachés	42 299	42 299		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	37 858	37 858		
Taxe sur la valeur ajoutée	14 354	14 354		
Autres impôts taxes et assimilés	2 323	2 323		
Groupe et associés	29	29		
Autres dettes	153 244	153 244		
Produits constatés d'avance	112 525	112 525		
TOTAL	371 202	371 202		

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

ANNEXE

Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	72 181
Autres créances	27 761
Total	99 942

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 727
Dettes fiscales et sociales	31 225
Autres dettes	138 934
Total	173 886

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	39 621
Total	39 621
Produits constatés d'avance	**Montant**
Produits d'exploitation	112 525
Total	112 525

3C

Société par Actions Simplifiée

au capital de 7.622,45 euros

Siège social : 74 rue Georges Bonnac -

Les jardins de Gambetta – Tour 3

33000 BORDEAUX

410 702 245 RCS BORDEAUX

PROCES-VERBAL DE DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

EN DATE DU 2 DECEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, et le 2 décembre à 11 heures 00,

Monsieur Christophe BOSQ,

Propriétaire de l'intégralité des 500 actions composant le capital social de la Société 3C,

Agissant en qualité d'Associé Unique de la Société,

A pris la décision suivante :

- Rectification d'une erreur matérielle dans la résolution relative à l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2024,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIÈRE DÉCISION

L'Associé Unique constate qu'une erreur matérielle s'est glissée dans la décision adoptée par l'associé unique en date du 30 septembre 2024 relative à l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2024.

Il a été mentionné par erreur que :

« L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2024 s'élevant à 11.712 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice :	*11 712 euros*
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	*1 950 085 euros*
Pour former un bénéfice	
Distribuable de	*1 961 797 euros*

Conformément à la loi, l'Associé Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 mars 2023 :
700 000,00 euros, soit 1 400,00 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40% : 700 000,00 euros

Exercice clos le 31 mars 2022 :
350 000,00 euros, soit 700,00 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40% : 350 000,00 euros

Exercice clos le 31 mars 2021 : Néant. »

Or, il convenait de lire :

« *L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2024 s'élevant à 11.712 euros en intégralité au compte « Autres réserves ».*

Conformément à la loi, l'Associé Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 mars 2023 :
700 000,00 euros, soit 1 400,00 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40% : 700 000,00 euros

Exercice clos le 31 mars 2022 :
350 000,00 euros, soit 700,00 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40% : 350 000,00 euros

Exercice clos le 31 mars 2021 : Néant.»

En conséquence, l'Associé Unique décide de rectifier ladite erreur matérielle et d'adopter la rédaction correcte suivante de la décision relative à l'affectation du résultat :

« *L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2024 s'élevant à 11.712 euros en intégralité au compte « Autres réserves ».*

Conformément à la loi, l'Associé Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 mars 2023 :
700 000,00 euros, soit 1 400,00 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40% : 700 000,00 euros

Exercice clos le 31 mars 2022 :
350 000,00 euros, soit 700,00 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40% : 350 000,00 euros

Exercice clos le 31 mars 2021 : Néant.»

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

***

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal signé par l'Associé Unique et consigné sur le registre de ses décisions.

L'Associé Unique
Monsieur Christophe BOSQ

